

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

CTPL DU 14 FEVRIER 2007

Encore un CTPL qui se tient après une nouvelle journée d'action.

La CGT avait déjà souligné l'importance des résultats obtenus le 14 décembre pour le département.

Avec le 8 février, les agents ont confirmé de belle manière leur refus des réformes, leur souhait d'être enfin entendus par des Ministres et une Direction locale sourds à leurs revendications.

Dans le département, c'est un nouvel événement à souligner par son importance, révélateur du ras le bol des agents et de leur d'inquiétude pour leur avenir, celui de leurs enfants, celui des missions.

En effet, près de 30 % des agents se sont exprimés dans ce sens (chiffre largement au dessus de la moyenne nationale et dépassant de 2 points le % du 14/12/2006).

Une nouvelle fois, il vous revient maintenant d'entendre réellement tout ce mal vivre actuel dans les services et de trouver des solutions.

Pour ne prendre que quelques exemples:

- la trésorerie d'Auxerre fermée, ce qui est tout à fait révélateur du mécontentement des agents, la fusion et les conditions de travail y sont assurément pour quelque chose
- la trésorerie de Villeneuve l'Archevêque fermée, ce poste qui vient d'être restructuré attend toujours de pouvoir bénéficier des horaires variables (rien de nouveau depuis le dernier CTPL)
- la trésorerie de Courson que vous harcelez régulièrement sans prendre garde aux conséquences pour la santé des agents

Malheureusement, aujourd'hui le CTPL se réunit pour décider de 3 nouvelles suppressions d'emplois. C'est très loin de la prise en compte nécessaire des besoins des postes et des services.

Suite à l'**HMI à la Paierie** le 9 février 2007, je voudrais tout d'abord souligner le très bon accueil du comptable, de son adjointe et des agents de ce poste, **point noir immobilier** depuis de nombreuses années.

Tout le monde devra attendre encore 2 ans avant de se voir offrir des conditions de travail digne de notre siècle. Mais sans se résigner vraiment, les agents se sont plus ou moins habitués, au manque de place pour tout, aux murs sales et dégradés, à l'absence de cuisine, à la vétusté pour ne pas dire plus des WC.....

Cette installation déplorable, indigne d'une administration qui se dit moderne, n'a pas empêché celle-ci d'y démarrer **Hélios** fin 2005. Le poste a essuyé ainsi les plâtres (sans jeu de mot avec le paragraphe précédent) d'une nouvelle application non fiable et aujourd'hui encore très décriée. Il a vécu très difficilement la précipitation de la bascule et la formation inadaptée en tout cas incomplète....

Maintenant selon les agents, le «courant» marche bien malgré quelques petits soucis lors des maintenances. La saisie initiale est encore fastidieuse en recouvrement (adresse, code postal) et il est souvent difficile de rectifier ce qui a été mal fait précédemment du fait de directives changeantes. En fait si le poste était à jour

(notamment au niveau de l'actif) il n'y a pas de problème majeur lors de la bascule, le passage à Hélios a considérablement alourdi le nombre d'erreurs générées par l'application elle même.

Les agents ont tellement travaillé au début pour maîtriser l'outil , pour tout saisir et absorber les diverses mises à jour qui parfois remettaient en cause leurs méthodes antérieures qu'ils n'envisagent absolument pas de revenir en arrière.

De même, ils ne comprennent pas l'affectation d'agent Hélios de l'**ERD** , alors que les absences du poste concernent d'autres secteurs. Ils se débrouillent seuls maintenant très bien et reçoivent de nombreux appels au secours des collègues des autres postes non seulement du département mais également d'autres départements hors de la Région , auxquels ils répondent avec plaisir.

Mais ils ont actuellement un **gros problème d'effectifs**. Ils ne souhaitent pas que leurs efforts soient anéantis par la non prise en compte des absences dans le poste pour diverses raisons, et par la non affectation d'un emploi supplémentaire vu l'évolution constante de l'ORE. Celui-ci est passé de 10,12 à 11,45 puis à 12,53 , alors qu'actuellement le poste ne compte que 10 emplois implantés (4B et 6C).

D'autre part ils refusent que l'on alourdisse leurs tâches en ajoutant des nouveaux organismes sans les effectifs supplémentaires correspondant. La direction générale supprime des emplois au vu d'hypothétiques gains de productivité mais ne tient pas compte aussi vite des charges supplémentaires bien réelles. Elles ne feront partie de l'ORE que dans quelques années.

Ainsi la prise en compte du Syndicat Mixte du Canal du Nivernais et de la rivière Yonne, du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, de la Fédération départementale l'électricité de l'Yonne ne se concrétiserait dans les effectifs qu'en 2008/2009.

Le poste gère déjà en plus les TOS et la DDE transférée au département, les opérations comptables et les marchés gérés précédemment par la Trésorerie Générale n'ont pas fait l'objet de transfert de charge. Tout comme la gestion de la maison du handicap depuis 2006 qui n'a donné lieu à aucun emploi supplémentaire.

Depuis l'année passée le poste a vu une augmentation sensible de son activité avec +2500 titres de recettes, +5500 payes , +2700 mandats hors paye, +4600 bénéficiaires de mandats collectifs et +34 liasses au compte de gestion soit +10% environ, cela mérite bien l'emploi supplémentaire constaté par l'ORE.

Pour terminer, **le système actuel de notation** a été dénoncé puisque les quotas, même avec la rotation, ne permettent pas de reconnaître l'implication importante de tous les agents du poste . La suppression de la note chiffrée serait un retour en arrière très grave car il supprimerait toute transparence et toute possibilité de recours pour les personnels.

Lors de l'Heure Mensuelle d'Information organisée par la CGT, **les cadres A** ont aussi exprimé:

- leur inquiétude quant à la dégradation des relations qu'ils ont avec la direction (qui semble écouter leurs propos mais n'en tient jamais compte)
- leur désarroi voire leur colère par rapport à Hélios qui complique encore la vie des services dans un contexte de suppressions massives d'emplois et de restructurations
- leurs craintes par rapport au basculement de l'ensemble des postes d'ici fin 2007
- leurs craintes d'un avenir incertain ..

La CGT demande que les questions suivantes soient inscrites en questions diverses:

- horaires variables
- la note RH n° 24 du 9 février 2007
- les mutations au 15 mars
- l'après restructuration
- le ménage à la TG

Sur l'ORE 2006 :

Tout d'abord, je rappelle notre opposition à cet outil au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau.

Pour 2007, c'est encore **970 suppressions d'emplois** au titre du plan pluriannuel de performances, la DGCP redéploie les emplois sans tenir compte des besoins des services et encore moins des nécessités du service public.

Ensuite la CGT souhaite faire quelques observations générales sur les résultats du département publiés sur Magellan .

L'ORE baisse pour 18 postes avec globalement -2,13 pour l'ensemble des postes (l'année dernière c'était une hausse totale de 1,73) .

Pour la TG la baisse continue -1,34 (-0,87 l'année dernière).

Nous n'avons reçu aucune information sur l'utilisation de l'équipe de renfort en 2006, malgré notre demande alors que les postes participent à la création des 12 emplois de l'équipe de renfort.

Nous n'avons aucun élément sur l'absentéisme dans le département. Si on reprend la moyenne des années passées , il faudrait pour le département créer plus de 20 emplois pour couvrir celui ci .

Les suppressions d'emplois entraînent des suppressions de missions.

Nous n'entrerons pas dans un débat qui conduirait à déshabiller Pierre pour habiller Paul, tous les postes et services manquent de personnels pour assumer toutes leurs missions .

Mais je relève que vous n'augmentez pas les emplois implantés de Sens Municipale et Pont sur Yonne et que vous retirez 2 emplois à Auxerre, Avallon et au service RH.

Vous dites que les services vous indiquent ne pas pouvoir supporter la suppression d'un emploi , la CGT est tout à fait d'accord avec eux .

On ne parle plus de charge de travail et des effectifs nécessaires pour le faire, mais de répartition de la pénurie , ainsi les postes et services vont de priorité en priorité , d'objectifs en objectifs...

POUR LE VOTE :

Les représentants C.G.T. voteront contre les propositions de la Direction locale sur les redéploiements d'emplois car :

- ils refusent la logique de l'O.R.E., qui, comme son nom l'indique, n'évalue pas la charge de travail mais répartit un volume d'emplois disponibles en constante régression.
- ils ne peuvent pas cautionner les nouvelles conséquences de l'ORE qui accroîtront les difficultés déjà rencontrées par les postes et services.

Questions diverses:

- les horaires de travail :

La CGT redemande qu'il soit enfin donné satisfaction aux demandes légitimes d'horaires variables et de changement d'horaires de travail des agents de plusieurs postes déposées depuis plusieurs mois conformément aux textes en vigueur. L'instruction du 11 février le permet.

- la note RH n°24 du 9 février 2007

Cette note nous étonne beaucoup et notre syndicat national va saisir la DGCP sur cette atteinte à la neutralité de l'administration. C'est une invitation à remplir l'enquête malgré les précautions rappelées dans la note en matière de droit syndical. Elle privilégie un syndicat plutôt qu'un autre . De plus la CFDT n'a pas de représentativité dans le département , on oppose souvent à la CGT cette notion dans les départements pour nous refuser la possibilité d'organiser des HMI par exemple.

- Les mutations au 15 mars

Les 2 mouvements correspondent à des demandes de la CGT , donc nous sommes à priori satisfaits qu'elles soient enfin prises en compte.

Mais nous aimerions savoir pourquoi elles sont maintenant urgentes et pourquoi elles ne pouvaient attendre la CAP du 15 mars date à laquelle vous prononcer ces changements.

La vacance au service recouvrement sera-t-elle compensée?

Même si ces mouvements correspondent aux demandes des agents , nous souhaitons que ce type d'opération hors CAP reste exceptionnel.

- L'après restructuration

Les agents du poste de Vermenton ont été étonnés de se voir demander la clé de la perception de Coulanges la Vineuse où ils assurent les permanences , pour visite des locaux en vue de leur vente au 1er juillet 2007. Qu'en est-il ?

- Les ménage à la TG

Il n'est plus correctement fait.